



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2025

Délibération n° DEL 2025-018

Le **08/04/2025** à 20h00, le conseil municipal de la commune de Viry dûment convoqué le **26/03/2025**, s'est réuni en session officielle, dans les locaux de la salle de l'Ellipse, 140 rue Villa Mary, sous la présidence de M. Laurent CHEVALIER, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 24

Présents : 15

CHEVALIER Laurent, Maire, BARBIER Claude, SECRET Michèle, AMSALEM Ronan, RODRIGUEZ Sandrine, BONHOMME Samuel, BERON Alexandra, LARCHER Patrick, adjoints, MATTANA Alain, DE VIRY François, DUPENLOUP Nathalie, MOYNAT Raphaël, MERLOT Cédric, ROSAY Jacques, LEFORT Agnès

Procurations : 03

DUPONT Lorelei a donné pouvoir à LARCHER Patrick, BARBIER Savoya a donné pouvoir à BARBIER Claude, SECRET Michel a donné pouvoir à MERLOT Cédric

Absents : 09

DUPONT Lorelei, VIOLLET Pierre, VIOLLET Michèle, DEMALTE Carine, PANTACCHINI Julien, BARBIER Savoya, SECRET Michel, DE VIRY Henri, CHEVALIER-NEILSON Lucy

Secrétaire :

RODRIGUEZ Sandrine

Publicité : Acte certifié exécutoire compte-tenu de sa :

- Transmission à la préfecture le 15/04/2025
- Publication le 17/04/2025

Objet : BUDGET PRINCIPAL - Budget primitif 2025

Monsieur Patrick LARCHER, adjoint délégué aux finances présente à l'assemblée le projet de budget primitif 2025 du budget principal.

Monsieur LARCHER rappelle que le budget présenté reflète le travail des conseillers municipaux et des commissions pendant ces derniers mois, validé par la commission finances et la municipalité, et traduit en termes comptables les éléments du ROB (Rapport d'Orientations Budgétaires).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-29, L.2312-1 et suivants et R.2312-1 et suivants,

Vu la délibération n° DEL 2024-008 du 6 février 2024, adoptant le Règlement Budgétaire et Financier (RBF) M57,

Vu le Débat d'Orientations Budgétaires en séance du 11 mars 2025,

Vu le projet de budget primitif 2025,

Vu les réunions de la commission finances ayant eu lieu entre février et mars 2025,

Entendu l'exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Article 1 :

Décide d'approuver par chapitre le budget primitif 2025 du budget principal.

Article 2 :

Arrête le budget primitif 2025 comme suit :

- **Section d'investissement :** 5 727 065,00 €
- **Section de fonctionnement :** 8 416 340,00 €

Article 3 :

Autorise des virements de crédits de chapitre à chapitre (hors charges de personnes et frais assimilés), dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section. Cette fongibilité des crédits sera réalisée, conformément aux dispositions prévues par la délibération n° DEL 2024-008 du 6 février 2024, adoptant le règlement budgétaire et financier (RBF) M57.

Résultat du vote :

Pour : 18 voix	Contre : 00 voix	Abstention : 00 voix
----------------	------------------	----------------------

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Maire de la commune de Viry dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble, par voie postale (2 place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble cedex) ou par voie électronique (www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la présente délibération, ou à compter de la réponse de la commune de Viry, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

Pour extrait conforme
Le Maire,

La Secrétaire,
Sandrine RODRIGUEZ

Signé le 17/04/2025

Signé le 17/04/2025

Laurent CHEVALIER

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE DE VIRY (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21740309600019

POSTE COMPTABLE : SGC D'ANNEMASSE

M. 57

Budget primitif (projet de budget)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	35
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	38
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	43

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	46
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	49
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	51
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	52
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	58
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	60
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	61
B3.1 - Etat des provisions constituées	64
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	66
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	70
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	71
B7.9 - Autres engagements reçus	72
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	73
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	76
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	77
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	78
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	79
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	81
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	82

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	5 706

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 262,48
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 472,46
3	Dépenses d'équipement brut / population	886,14
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	61,34
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	56,34 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	93,61 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	60,18 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	14,26 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	10 686 445,50	10 372 822,71	3 930 844,25	A1	3 617 221,46
Investissement	3 529 698,48	2 147 781,35	(3) 3 730 844,25	A2	2 348 927,12
Fonctionnement	7 156 747,02	8 225 041,36	(4) 200 000,00	A3	1 268 294,34

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes			Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 183 675,90	III + IV 0,00	B1		-183 675,90
Investissement	I 183 675,90	III 0,00	B2		-183 675,90
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3		0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	3 433 545,56
Investissement	A2 + B2	2 165 251,22
Fonctionnement	A3 + B3	1 268 294,34

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 183 675,90
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	118 863,63
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	37 271,03
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	27 541,24
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	5 543 389,10	3 378 137,88
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	183 675,90	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 2 348 927,12
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	5 727 065,00	5 727 065,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	8 416 340,00	8 416 340,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	8 416 340,00	8 416 340,00
	TOTAL DU BUDGET (4)	14 143 405,00	14 143 405,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	363 414,16	118 863,63	119 586,40	0,00	238 450,03
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	22 674,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 499 184,40	37 271,03	769 050,00	0,00	806 321,03
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	2 836 093,38	27 541,24	3 973 977,62	0,00	4 001 518,86
Total des dépenses d'équipement		5 721 365,94	183 675,90	4 862 614,02	0,00	5 046 289,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	652 193,00	0,00	661 265,08	0,00	661 265,08
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		662 193,00	0,00	666 265,08	0,00	666 265,08
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		6 383 558,94	183 675,90	5 528 879,10	0,00	5 712 555,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	22 886,00		14 510,00	0,00	14 510,00
041	Opérations patrimoniales (7)	12 222,50		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		35 108,50		14 510,00	0,00	14 510,00

TOTAL	6 418 667,44	183 675,90	5 543 389,10	0,00	5 727 065,00
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 727 065,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	274 800,00	0,00	88 000,00	0,00	88 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	14 213,54	0,00	14 213,54
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	90 000,00	0,00	90 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	4 138,67	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Total des recettes d'équipement		278 938,67	0,00	197 213,54	0,00	197 213,54
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	295 000,00	0,00	485 000,00	0,00	485 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 129 463,02	0,00	1 268 294,34	0,00	1 268 294,34
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	224 000,00	0,00	224 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 440 463,02	0,00	1 978 294,34	0,00	1 978 294,34
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 719 401,69	0,00	2 175 507,88	0,00	2 175 507,88

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	383 279,00		602 630,00	0,00	602 630,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	572 920,00		600 000,00	0,00	600 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	12 222,50		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		968 421,50		1 202 630,00	0,00	1 202 630,00

TOTAL	2 687 823,19	0,00	3 378 137,88	0,00	3 378 137,88
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 348 927,12
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 727 065,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 188 120,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

COMMUNE DE VIRY - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2025

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 980 935,02	0,00	1 814 000,00	0,00	1 814 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 798 381,00	0,00	4 058 850,00	0,00	4 058 850,00
014	Atténuations de produits	380 714,00	0,00	366 469,00	0,00	366 469,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	708 096,00	0,00	841 134,37	0,00	841 134,37
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		6 868 126,02	0,00	7 080 453,37	0,00	7 080 453,37
66	Charges financières	155 910,98	0,00	130 256,63	0,00	130 256,63
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	500,00	0,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	200 000,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 225 037,00	0,00	7 213 710,00	0,00	7 213 710,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	383 279,00	0,00	602 630,00	0,00	602 630,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	572 920,00	0,00	600 000,00	0,00	600 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		956 199,00	0,00	1 202 630,00	0,00	1 202 630,00

TOTAL	8 181 236,00	0,00	8 416 340,00	0,00	8 416 340,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 416 340,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	47 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	458 900,00	0,00	480 790,00	0,00	480 790,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	76 000,00	0,00	82 000,00	0,00	82 000,00
731	Fiscalité locale	3 840 000,00	0,00	4 226 325,00	0,00	4 226 325,00
74	Dotations et participations (3)	3 434 350,00	0,00	3 478 715,00	0,00	3 478 715,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	102 000,00	0,00	113 000,00	0,00	113 000,00
Total des recettes de gestion courante		7 958 250,00	0,00	8 400 830,00	0,00	8 400 830,00
76	Produits financiers	100,00	0,00	200,00	0,00	200,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	800,00	0,00	800,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 958 350,00	0,00	8 401 830,00	0,00	8 401 830,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	22 886,00	0,00	14 510,00	0,00	14 510,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		22 886,00	0,00	14 510,00	0,00	14 510,00

TOTAL	7 981 236,00	0,00	8 416 340,00	0,00	8 416 340,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 416 340,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 188 120,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00	0,00	5 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	4 510,00	4 510,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	661 265,08	0,00	661 265,08
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	238 450,03	0,00	238 450,03
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	806 321,03	10 000,00	816 321,03
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	4 001 518,86	0,00	4 001 518,86
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		5 712 555,00	14 510,00	5 727 065,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 727 065,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 814 000,00		1 814 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	4 058 850,00		4 058 850,00
014	Atténuations de produits	366 469,00		366 469,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	841 134,37	0,00	841 134,37
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	130 256,63	0,00	130 256,63
67	Charges spécifiques (9)	500,00	0,00	500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	2 500,00	600 000,00	602 500,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		602 630,00	602 630,00
Dépenses de fonctionnement – Total		7 213 710,00	1 202 630,00	8 416 340,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 416 340,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

COMMUNE DE VIRY - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2025

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	485 000,00	0,00	485 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	312 000,00	0,00	312 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	15 213,54	0,00	15 213,54
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	90 000,00	0,00	90 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	5 000,00	0,00	5 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		600 000,00	600 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		602 630,00	602 630,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	907 213,54	1 202 630,00	2 109 843,54

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 348 927,12
--	---------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	1 268 294,34
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 727 065,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	20 000,00		20 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	480 790,00		480 790,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		10 000,00	10 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	82 000,00		82 000,00
731	Fiscalité locale	4 226 325,00		4 226 325,00
74	Dotations et participations (8)	3 478 715,00		3 478 715,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	113 000,00	0,00	113 000,00
76	Produits financiers	200,00	0,00	200,00
77	Produits spécifiques (8)	800,00	4 510,00	5 310,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	8 401 830,00	14 510,00	8 416 340,00

COMMUNE DE VIRY - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2025

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			8 416 340,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 418 667,44	183 675,90	0,00	5 543 389,10	0,00	0,00	5 543 389,10	5 727 065,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	363 414,16	118 863,63	0,00	119 586,40	0,00	0,00	119 586,40	238 450,03
204	Subventions d'équipement versées (9)	22 674,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 499 184,40	37 271,03	0,00	769 050,00	0,00	0,00	769 050,00	806 321,03
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 836 093,38	27 541,24	0,00	3 973 977,62	0,00	0,00	3 973 977,62	4 001 518,86
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 721 365,94	183 675,90	0,00	4 862 614,02	0,00	0,00	4 862 614,02	5 046 289,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00		5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	652 193,00	0,00		661 265,08	0,00		661 265,08	661 265,08
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		662 193,00	0,00	0,00	666 265,08	0,00	0,00	666 265,08	666 265,08
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		6 383 558,94	183 675,90	0,00	5 528 879,10	0,00	0,00	5 528 879,10	5 712 555,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	22 886,00			14 510,00	0,00		14 510,00	14 510,00
041	Opérations patrimoniales (7)	12 222,50			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		35 108,50			14 510,00	0,00		14 510,00	14 510,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

COMMUNE DE VIRY - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								5 727 065,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 558 360,17	0,00	2 109 843,54	0,00	2 109 843,54
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	274 800,00	0,00	88 000,00	0,00	88 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	14 213,54	0,00	14 213,54
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	90 000,00	0,00	90 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 138,67	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Total des recettes d'équipement		278 938,67	0,00	197 213,54	0,00	197 213,54
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	295 000,00	0,00	485 000,00	0,00	485 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	224 000,00	0,00	224 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		311 000,00	0,00	710 000,00	0,00	710 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		589 938,67	0,00	907 213,54	0,00	907 213,54
021	Virement de la section de fonctionnement	383 279,00		602 630,00	0,00	602 630,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	572 920,00		600 000,00	0,00	600 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	12 222,50		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		968 421,50		1 202 630,00	0,00	1 202 630,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	2 348 927,12
---	---------------------

Affectation au compte 1068 (8)	1 268 294,34
---------------------------------------	---------------------

COMMUNE DE VIRY - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					5 727 065,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	6 418 667,44	183 675,90	0,00	5 543 389,10	0,00	0,00	5 543 389,10	5 727 065,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	363 414,16	118 863,63	0,00	119 586,40	0,00	0,00	119 586,40	238 450,03
202 Frais réalisation documents urbanisme	56 000,00	0,00		52 400,00	0,00	0,00	52 400,00	52 400,00
2031 Frais d'études	241 376,16	118 863,63		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	158 863,63
2032 Frais de recherche et de développement	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051 Concessions, droits similaires	56 038,00	0,00		27 186,40	0,00	0,00	27 186,40	27 186,40
204 Subventions d'équipement versées (9)	22 674,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582 Autres grpts - Bâtiments et installat°	22 674,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	2 499 184,40	37 271,03	0,00	769 050,00	0,00	0,00	769 050,00	806 321,03
2112 Terrains de voirie	50 000,00	0,00		25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
2128 Autres agencements et aménagements	1 541 851,46	8 406,01		87 000,00	0,00	0,00	87 000,00	95 406,01
21311 Bâtiments administratifs	0,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21312 Bâtiments scolaires	0,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21316 Equipements du cimetière	32 000,00	10 250,00		6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	16 250,00
21318 Autres bâtiments publics	0,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21351 Bâtiments publics	98 087,55	8 800,00		100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	108 800,00
21352 Bâtiments privés	40 000,00	0,00		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
2138 Autres constructions	20 000,00	0,00		12 500,00	0,00	0,00	12 500,00	12 500,00
2151 Réseaux de voirie	174 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152 Installations de voirie	287 239,66	0,00		157 000,00	0,00	0,00	157 000,00	157 000,00
21538 Autres réseaux	17 788,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
21568 Autre matériel, outillage incendie	40 000,00	0,00		36 000,00	0,00	0,00	36 000,00	36 000,00
21578 Autre matériel technique	4 500,00	0,00		1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
2158 Autres inst., matériel, outill. techniques	20 040,00	0,00		7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
21821	Matériel de transport ferroviaire	2 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	27 120,00	0,00		107 750,00	0,00	0,00	107 750,00	107 750,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21838	Autre matériel informatique	27 902,80	530,50		24 500,00	0,00	0,00	24 500,00	25 030,50
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	13 288,00	584,52		19 000,00	0,00	0,00	19 000,00	19 584,52
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	57 725,84	0,00		61 200,00	0,00	0,00	61 200,00	61 200,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	45 141,09	8 700,00		48 600,00	0,00	0,00	48 600,00	57 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 836 093,38	27 541,24	0,00	3 973 977,62	0,00	0,00	3 973 977,62	4 001 518,86
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00		19 800,00	0,00	0,00	19 800,00	19 800,00
2313	Constructions	2 333 058,84	0,00		3 825 177,62	0,00	0,00	3 825 177,62	3 825 177,62
2315	Install., matériel et outill. technique	503 034,54	27 541,24		124 000,00	0,00	0,00	124 000,00	151 541,24
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 721 365,94	183 675,90	0,00	4 862 614,02	0,00	0,00	4 862 614,02	5 046 289,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00		5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	0,00		5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	652 193,00	0,00		661 265,08	0,00		661 265,08	661 265,08
1641	Emprunts en euros	613 276,00	0,00		623 354,56	0,00		623 354,56	623 354,56
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00	0,00		3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00
168758	Dettes - Autres groupements	34 917,00	0,00		34 910,52	0,00		34 910,52	34 910,52
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		662 193,00	0,00	0,00	666 265,08	0,00	0,00	666 265,08	666 265,08
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		6 383 558,94	183 675,90	0,00	5 528 879,10	0,00	0,00	5 528 879,10	5 712 555,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	22 886,00			14 510,00	0,00		14 510,00	14 510,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	12 886,00			4 510,00	0,00		4 510,00	4 510,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00			4 200,00	0,00		4 200,00	4 200,00
139141	Subv. transf. Communes membres du GFP	12 841,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139158	Subv. transf. Autres groupements	0,00			265,00	0,00		265,00	265,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	45,00			45,00	0,00		45,00	45,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	10 000,00			10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00
21351	Bâtiments publics	10 000,00			10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	12 222,50			0,00	0,00		0,00	0,00
204411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	12 222,50			0,00	0,00		0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		35 108,50			14 510,00	0,00		14 510,00	14 510,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

COMMUNE DE VIRY - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2025

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
100	opération ZAC Centre		5 432 542,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			5 432 542,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 100
LIBELLE : opération ZAC Centre
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		5 432 542,80	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	2 076 951,10	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	2 076 951,10	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 355 591,70	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	950 398,40	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	1 998 385,22	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	2 368,08	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	404 440,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		325 000,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	325 000,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	325 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 558 360,17	0,00	2 109 843,54	0,00	2 109 843,54
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	274 800,00	0,00	88 000,00	0,00	88 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	274 800,00	0,00	68 000,00	0,00	68 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	14 213,54	0,00	14 213,54
168758	Dettes - Autres groupements	0,00	0,00	14 213,54	0,00	14 213,54
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	90 000,00	0,00	90 000,00
215731	Matériel roulant	0,00	0,00	90 000,00	0,00	90 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	4 138,67	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	4 138,67	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Total des recettes d'équipement		278 938,67	0,00	197 213,54	0,00	197 213,54
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	295 000,00	0,00	485 000,00	0,00	485 000,00
10222	FCTVA	155 000,00	0,00	430 000,00	0,00	430 000,00
10226	Taxe d'aménagement	140 000,00	0,00	55 000,00	0,00	55 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	224 000,00	0,00	224 000,00
1383	Subv non transf Départements	0,00	0,00	224 000,00	0,00	224 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		311 000,00	0,00	710 000,00	0,00	710 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		589 938,67	0,00	907 213,54	0,00	907 213,54

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
021	Virement de la section de fonctionnement	383 279,00		602 630,00	0,00	602 630,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	572 920,00		600 000,00	0,00	600 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00		0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00		0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	5 000,00		1 821,00	0,00	1 821,00
28031	Frais d'études	1 000,00		0,00	0,00	0,00
28032	Frais de recherche et de développement	4 500,00		2 394,00	0,00	2 394,00
28041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	2 000,00		1 962,00	0,00	1 962,00
280415322	CCAS : Bâtiments, installations	2 500,00		2 600,00	0,00	2 600,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	60 000,00		58 542,41	0,00	58 542,41
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	130 000,00		103 846,60	0,00	103 846,60
280422	Privé - Bâtiments et installations	2 000,00		2 004,60	0,00	2 004,60
2805	Licences, logiciels, droits similaires	12 620,00		13 518,83	0,00	13 518,83
28128	Autres aménagements de terrains	42 500,00		125 288,31	0,00	125 288,31
281312	Bâtiments scolaires	500,00		32 186,46	0,00	32 186,46
281314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00		1 228,00	0,00	1 228,00
281316	Equipements de cimetière	500,00		767,88	0,00	767,88
281318	Autres bâtiments publics	5 200,00		4 195,28	0,00	4 195,28
281321	Immeubles de rapport	20 500,00		8 977,00	0,00	8 977,00
281351	Bâtiments publics	77 000,00		42 774,34	0,00	42 774,34
281352	Bâtiments privés	0,00		6 126,19	0,00	6 126,19
28138	Autres constructions	5 000,00		5 981,79	0,00	5 981,79
28151	Réseaux de voirie	300,00		6 018,60	0,00	6 018,60
28152	Installations de voirie	20 000,00		23 168,49	0,00	23 168,49
281531	Réseaux d'adduction d'eau	300,00		307,50	0,00	307,50
281534	Réseaux d'électrification	3 000,00		2 847,61	0,00	2 847,61
281538	Autres réseaux	11 000,00		11 506,09	0,00	11 506,09
281568	Autre matériel, outillage incendie	7 500,00		9 314,39	0,00	9 314,39
2815731	Matériel roulant	31 500,00		27 364,12	0,00	27 364,12
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	3 000,00		2 142,83	0,00	2 142,83
281578	Autre matériel technique	0,00		602,23	0,00	602,23
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	9 000,00		14 514,90	0,00	14 514,90
281828	Autres matériels de transport	14 000,00		13 386,16	0,00	13 386,16
281831	Matériel informatique scolaire	0,00		2 286,90	0,00	2 286,90
281838	Autre matériel informatique	33 500,00		12 260,53	0,00	12 260,53
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00		16 413,73	0,00	16 413,73
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	51 000,00		24 379,71	0,00	24 379,71
28185	Matériel de téléphonie	0,00		1 560,86	0,00	1 560,86

COMMUNE DE VIRY - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
28188	Autres immo. corporelles	18 000,00		17 710,66	0,00	17 710,66
041	Opérations patrimoniales (9)	12 222,50		0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	1 504,98		0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 717,52		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		968 421,50		1 202 630,00	0,00	1 202 630,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		8 181 236,00	0,00	0,00	8 416 340,00	0,00	0,00	8 416 340,00	8 416 340,00
011	Charges à caractère général (3)	1 980 935,02	0,00	0,00	1 814 000,00	0,00	0,00	1 814 000,00	1 814 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 798 381,00	0,00		4 058 850,00	0,00		4 058 850,00	4 058 850,00
014	Atténuations de produits	380 714,00	0,00		366 469,00	0,00		366 469,00	366 469,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	708 096,00	0,00	0,00	841 134,37	0,00	0,00	841 134,37	841 134,37
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		6 868 126,02	0,00	0,00	7 080 453,37	0,00	0,00	7 080 453,37	7 080 453,37
66	Charges financières	155 910,98	0,00		130 256,63	0,00		130 256,63	130 256,63
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00		500,00	0,00		500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	200 000,00			2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		356 910,98	0,00	0,00	133 256,63	0,00		133 256,63	133 256,63
Total des dépenses réelles		7 225 037,00	0,00	0,00	7 213 710,00	0,00	0,00	7 213 710,00	7 213 710,00
023	Virement à la section d'investissement	383 279,00			602 630,00	0,00		602 630,00	602 630,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	572 920,00			600 000,00	0,00		600 000,00	600 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		956 199,00			1 202 630,00	0,00		1 202 630,00	1 202 630,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	8 416 340,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 981 236,00	0,00	8 416 340,00	0,00	8 416 340,00
013	Atténuations de charges (2)	47 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	458 900,00	0,00	480 790,00	0,00	480 790,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	76 000,00	0,00	82 000,00	0,00	82 000,00
731	Fiscalité locale	3 840 000,00	0,00	4 226 325,00	0,00	4 226 325,00
74	Dotations et participations (2)	3 434 350,00	0,00	3 478 715,00	0,00	3 478 715,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	102 000,00	0,00	113 000,00	0,00	113 000,00
Total des recettes de gestion des services		7 958 250,00	0,00	8 400 830,00	0,00	8 400 830,00
76	Produits financiers	100,00	0,00	200,00	0,00	200,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	800,00	0,00	800,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		100,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
Total des recettes réelles		7 958 350,00	0,00	8 401 830,00	0,00	8 401 830,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	22 886,00	0,00	14 510,00	0,00	14 510,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		22 886,00	0,00	14 510,00	0,00	14 510,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	8 416 340,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		8 181 236,00	0,00	0,00	8 416 340,00	0,00	0,00	8 416 340,00	8 416 340,00
011	Charges à caractère général (4)	1 980 935,02	0,00	0,00	1 814 000,00	0,00	0,00	1 814 000,00	1 814 000,00
60611	Eau et assainissement	20 300,00	0,00	0,00	20 500,00	0,00	0,00	20 500,00	20 500,00
60612	Energie - Electricité	185 100,00	0,00	0,00	131 000,00	0,00	0,00	131 000,00	131 000,00
60613	Chauffage urbain	110 000,00	0,00	0,00	95 000,00	0,00	0,00	95 000,00	95 000,00
60621	Combustibles	35 600,00	0,00	0,00	30 200,00	0,00	0,00	30 200,00	30 200,00
60622	Carburants	18 800,00	0,00	0,00	20 300,00	0,00	0,00	20 300,00	20 300,00
60623	Alimentation	12 300,00	0,00	0,00	11 100,00	0,00	0,00	11 100,00	11 100,00
60631	Fournitures d'entretien	30 000,00	0,00	0,00	29 500,00	0,00	0,00	29 500,00	29 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	112 500,00	0,00	0,00	77 300,00	0,00	0,00	77 300,00	77 300,00
60633	Fournitures de voirie	15 000,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	13 000,00	0,00	0,00	8 700,00	0,00	0,00	8 700,00	8 700,00
6064	Fournitures administratives	8 550,00	0,00	0,00	4 600,00	0,00	0,00	4 600,00	4 600,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	28 000,00	0,00	0,00	28 000,00	0,00	0,00	28 000,00	28 000,00
6067	Fournitures scolaires	34 000,00	0,00	0,00	33 000,00	0,00	0,00	33 000,00	33 000,00
6068	Autres matières et fournitures	27 300,00	0,00	0,00	25 900,00	0,00	0,00	25 900,00	25 900,00
611	Contrats de prestations de services	575 000,00	0,00	0,00	565 000,00	0,00	0,00	565 000,00	565 000,00
61221	Matériel roulant	10 845,00	0,00	0,00	3 250,00	0,00	0,00	3 250,00	3 250,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
61358	Autres	26 100,00	0,00	0,00	20 820,00	0,00	0,00	20 820,00	20 820,00
614	Charges locatives et de copropriété	8 000,02	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
61521	Entretien terrains	10 800,00	0,00	0,00	47 000,00	0,00	0,00	47 000,00	47 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	45 000,00	0,00	0,00	48 000,00	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 000,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
615231	Entretien, réparations voiries	148 000,00	0,00	0,00	105 000,00	0,00	0,00	105 000,00	105 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	21 000,00	0,00	0,00	22 500,00	0,00	0,00	22 500,00	22 500,00
61551	Entretien matériel roulant	26 000,00	0,00	0,00	24 500,00	0,00	0,00	24 500,00	24 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	20 800,00	0,00	0,00	14 700,00	0,00	0,00	14 700,00	14 700,00
6156	Maintenance	8 750,00	0,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6161	Multirisques	16 680,00	0,00		14 000,00	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00
6168	Autres primes d'assurance	12 500,00	0,00		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
617	Études et recherches	500,00	0,00		4 500,00	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6182	Documentation générale et technique	6 040,00	0,00		6 040,00	0,00	0,00	6 040,00	6 040,00
6184	Versements à des organismes de formation	22 000,00	0,00		31 000,00	0,00	0,00	31 000,00	31 000,00
6188	Autres frais divers	2 200,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	35 000,00	0,00		26 500,00	0,00	0,00	26 500,00	26 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	5 500,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	8 000,00	0,00		7 600,00	0,00	0,00	7 600,00	7 600,00
6232	Fêtes et cérémonies	12 000,00	0,00		9 000,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6234	Réceptions	16 300,00	0,00		11 700,00	0,00	0,00	11 700,00	11 700,00
6236	Catalogues et imprimés	14 600,00	0,00		16 000,00	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00
6238	Divers	2 200,00	0,00		2 100,00	0,00	0,00	2 100,00	2 100,00
6247	Transports collectifs	22 300,00	0,00		21 300,00	0,00	0,00	21 300,00	21 300,00
6251	Voyages, déplacements et missions	11 100,00	0,00		7 500,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	0,00		6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6262	Frais de télécommunications	41 800,00	0,00		41 800,00	0,00	0,00	41 800,00	41 800,00
627	Services bancaires et assimilés	1 200,00	0,00		1 250,00	0,00	0,00	1 250,00	1 250,00
6281	Concours divers (cotisations)	11 530,00	0,00		11 030,00	0,00	0,00	11 030,00	11 030,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	85 000,00	0,00		60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	12 960,00	0,00		12 960,00	0,00	0,00	12 960,00	12 960,00
6288	Autres services extérieurs	60 100,00	0,00		74 200,00	0,00	0,00	74 200,00	74 200,00
63512	Taxes foncières	14 530,00	0,00		14 500,00	0,00	0,00	14 500,00	14 500,00
63513	Autres impôts locaux	800,00	0,00		600,00	0,00	0,00	600,00	600,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	700,00	0,00		400,00	0,00	0,00	400,00	400,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	2 650,00	0,00		2 650,00	0,00	0,00	2 650,00	2 650,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	3 798 381,00	0,00		4 058 850,00	0,00		4 058 850,00	4 058 850,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00		16 231,00	0,00		16 231,00	16 231,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	15 000,00	0,00		10 819,00	0,00		10 819,00	10 819,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	60 000,00	0,00		55 152,00	0,00		55 152,00	55 152,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	10 000,00	0,00		6 492,00	0,00		6 492,00	6 492,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 637 381,00	0,00		1 598 090,00	0,00		1 598 090,00	1 598 090,00
64112	SFT, indemnité de résidence	18 000,00	0,00		62 620,00	0,00		62 620,00	62 620,00
64113	NBI	9 000,00	0,00		8 086,00	0,00		8 086,00	8 086,00
64118	Autres indemnités	560 000,00	0,00		652 450,00	0,00		652 450,00	652 450,00
64131	Rémunérations	530 000,00	0,00		355 557,00	0,00		355 557,00	355 557,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		15 139,00	0,00		15 139,00	15 139,00
64138	Primes et autres indemnités	4 000,00	0,00		137 110,00	0,00		137 110,00	137 110,00
6417	Rémunérations des apprentis	5 000,00	0,00		11 243,00	0,00		11 243,00	11 243,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	370 000,00	0,00		429 611,00	0,00		429 611,00	429 611,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	420 000,00	0,00		576 774,00	0,00		576 774,00	576 774,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	20 000,00	0,00		24 926,00	0,00		24 926,00	24 926,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	110 000,00	0,00		75 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00		550,00	0,00		550,00	550,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	22 000,00	0,00		23 000,00	0,00		23 000,00	23 000,00
014	Atténuations de produits	380 714,00	0,00		366 469,00	0,00		366 469,00	366 469,00
739221	FNGIR	266 469,00	0,00		266 469,00	0,00		266 469,00	266 469,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	114 245,00	0,00		100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	708 096,00	0,00	0,00	841 134,37	0,00	0,00	841 134,37	841 134,37
65311	Indemnités de fonction	101 539,00	0,00		114 000,00	0,00	0,00	114 000,00	114 000,00
65313	Cotisations de retraite	5 000,00	0,00		11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65316	Frais de représentation du maire	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00		1 000,37	0,00	0,00	1 000,37	1 000,37
65568	Autres contributions	150 000,00	0,00		189 610,00	0,00	0,00	189 610,00	189 610,00
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	0,00	0,00		104 000,00	0,00	0,00	104 000,00	104 000,00
65736212	Subv. régie admin. avec ps.morale	20 000,00	0,00		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	31 436,00	0,00		11 412,00	0,00	0,00	11 412,00	11 412,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	5 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	318 571,00	0,00		287 112,00	0,00	0,00	287 112,00	287 112,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	350,00	0,00		12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00
65818	Autres	74 800,00	0,00		96 000,00	0,00	0,00	96 000,00	96 000,00
65888	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		6 868 126,02	0,00	0,00	7 080 453,37	0,00	0,00	7 080 453,37	7 080 453,37
66	Charges financières	155 910,98	0,00		130 256,63	0,00		130 256,63	130 256,63
66111	Intérêts réglés à l'échéance	169 942,00	0,00		144 838,03	0,00		144 838,03	144 838,03
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-14 031,02	0,00		-14 581,40	0,00		-14 581,40	-14 581,40
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00		500,00	0,00		500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00		500,00	0,00		500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	200 000,00			2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	200 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		356 910,98	0,00	0,00	133 256,63	0,00		133 256,63	133 256,63
Total des dépenses réelles		7 225 037,00	0,00	0,00	7 213 710,00	0,00	0,00	7 213 710,00	7 213 710,00
023	Virement à la section d'investissement	383 279,00			602 630,00	0,00		602 630,00	602 630,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	572 920,00			600 000,00	0,00		600 000,00	600 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	572 920,00			600 000,00	0,00		600 000,00	600 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		956 199,00			1 202 630,00	0,00		1 202 630,00	1 202 630,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-14 581,40

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 981 236,00	0,00	8 416 340,00	0,00	8 416 340,00
013	Atténuations de charges (3)	47 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	47 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	458 900,00	0,00	480 790,00	0,00	480 790,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 000,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
70323	Red. occupation dom. public	8 000,00	0,00	9 000,00	0,00	9 000,00
70383	Redevance de stationnement	1 430,00	0,00	1 490,00	0,00	1 490,00
7062	Redevances services à caractère culturel	2 600,00	0,00	230,00	0,00	230,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	380 000,00	0,00	410 000,00	0,00	410 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	2 600,00	0,00	2 700,00	0,00	2 700,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	2 180,00	0,00	2 180,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	5 070,00	0,00	5 590,00	0,00	5 590,00
70878	Remb. frais par des tiers	55 000,00	0,00	45 600,00	0,00	45 600,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	76 000,00	0,00	82 000,00	0,00	82 000,00
73211	Attribution de compensation	76 000,00	0,00	82 000,00	0,00	82 000,00
731	Fiscalité locale	3 840 000,00	0,00	4 226 325,00	0,00	4 226 325,00
73111	Impôts directs locaux	3 320 000,00	0,00	3 696 325,00	0,00	3 696 325,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	400 000,00	0,00	400 000,00	0,00	400 000,00
73141	Accise sur l'électricité	120 000,00	0,00	130 000,00	0,00	130 000,00
74	Dotations et participations (3)	3 434 350,00	0,00	3 478 715,00	0,00	3 478 715,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	250 000,00	0,00	253 000,00	0,00	253 000,00
741121	DSR des communes	85 000,00	0,00	97 000,00	0,00	97 000,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	24 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
74681	Autres DGD	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	850,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	6 500,00	0,00	215,00	0,00	215,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	10 500,00	0,00	10 500,00
748374	Dot. biodiversité et aménités rurales	0,00	0,00	12 500,00	0,00	12 500,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	10 500,00	0,00	10 500,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	8 000,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
74888	Autres	3 060 000,00	0,00	3 050 000,00	0,00	3 050 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	102 000,00	0,00	113 000,00	0,00	113 000,00
752	Revenus des immeubles	101 000,00	0,00	108 000,00	0,00	108 000,00
75888	Autres	1 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Total des recettes de gestion des services		7 958 250,00	0,00	8 400 830,00	0,00	8 400 830,00
76	Produits financiers	100,00	0,00	200,00	0,00	200,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	100,00	0,00	200,00	0,00	200,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	800,00	0,00	800,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	800,00	0,00	800,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		7 958 350,00	0,00	8 401 830,00	0,00	8 401 830,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	22 886,00		14 510,00	0,00	14 510,00
722	Immobilisations corporelles	10 000,00		10 000,00	0,00	10 000,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	12 886,00		4 510,00	0,00	4 510,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		22 886,00		14 510,00	0,00	14 510,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

COMMUNE DE VIRY - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2025

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	148 686,40	0,00	42 150,00	4 154 535,86	217 122,56	3 500,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	163 458,24	137 422,56	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	37 186,40	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	111 500,00	0,00	42 150,00	148 900,00	59 900,00	3 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 825 177,62	19 800,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	1 732 507,88	0,00	0,00	118 000,00	106 000,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	1 698 294,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	20 000,00	0,00	0,00	118 000,00	106 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	14 213,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		962 884,28	0,00	0,00	0,00		5 528 879,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00	0,00	0,00	0,00		5 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	360 384,28	0,00	0,00	0,00		661 265,08
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	65 400,00	0,00	0,00	0,00		119 586,40
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	403 100,00	0,00	0,00	0,00		769 050,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	129 000,00	0,00	0,00	0,00		3 973 977,62
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		219 000,00	0,00	0,00	0,00		2 175 507,88
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	55 000,00	0,00	0,00	0,00		1 753 294,34
13	Subventions d'investissement	68 000,00	0,00	0,00	0,00		312 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000,00	0,00	0,00	0,00		15 213,54
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	90 000,00	0,00	0,00	0,00		90 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	5 000,00	0,00	0,00	0,00		5 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

COMMUNE DE VIRY - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2025

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	3 631 231,37	0,00	219 872,00	1 612 837,80	659 407,65	544 910,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	429 470,00	0,00	32 350,00	592 940,00	239 200,00	33 540,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	2 400 270,00	0,00	187 522,00	946 641,00	144 459,00	379 958,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	366 469,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	432 022,37	0,00	0,00	10 800,00	264 900,00	131 412,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	62 456,80	10 848,65	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	7 816 480,00	0,00	5 000,00	310 000,00	38 252,00	102 733,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	4 455,00	0,00	5 000,00	310 000,00	35 252,00	102 518,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	82 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	4 226 325,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	3 478 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	215,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	545 451,18	0,00	0,00	0,00		7 213 710,00
011	Charges à caractère général	0,00	486 500,00	0,00	0,00	0,00		1 814 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 058 850,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		366 469,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00		841 134,37
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	56 951,18	0,00	0,00	0,00		130 256,63
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 500,00
RECETTES		0,00	129 365,00	0,00	0,00	0,00		8 401 830,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		20 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	23 565,00	0,00	0,00	0,00		480 790,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		82 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 226 325,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 478 715,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	105 000,00	0,00	0,00	0,00		113 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		200,00
77	Produits spécifiques	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00		800,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature <small>(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					9 287 105,26									
1641 Emprunts en euros (total)					9 287 105,26									
79-00000475625	CREDIT AGRICOLE HAUTE SAVOIE	01/12/2011		15/03/2012	750 000,00	F		4,750	4,808		T	X Echéance constante		A-1
80-8943027	CAISSE D EPARGNE DES ALPES	01/12/2011		25/02/2012	750 000,00	F		4,970	5,141		T	X Echéance constante		A-1
84-A0110551000	CAISSE D EPARGNE DES ALPES	04/06/2010		25/03/2012	955 949,08	F		3,490	3,127		T	X Echéance constante		A-1
85-A0108316000	CAISSE D EPARGNE DES ALPES	24/07/2008		01/01/2012	2 428 156,18	F		5,060	5,062		A	X Echéance constante		A-1
86-00002178192L	CREDIT FONCIER DE FRANCE	04/12/2012		25/03/2014	2 000 000,00	F		4,900	4,961		A	X Echéance constante		A-1
87-00000714149	CREDIT AGRICOLE HAUTE SAVOIE	12/06/2014		15/01/2015	200 000,00	F		3,070	3,087		T	C		A-1
89-9563400	CAISSE D EPARGNE DES ALPES	05/06/2015		25/09/2015	1 200 000,00	F		1,760	1,763		T	C		A-1
93-102780241500020909402	CREDIT MUTUEL DU GENEVOIS	27/07/2017		15/11/2017	300 000,00	F		1,150	1,171		T	C		A-1
94-102780241500020909403	CREDIT MUTUEL DU GENEVOIS	13/10/2017		31/01/2018	100 000,00	F		1,300	1,325		T	C		A-1
96-MON529034	LA BANQUE POSTALE	23/09/2019		01/02/2020	155 000,00	F		0,350	0,351		T	X Echéance constante		A-1
98-00002433546	CREDIT AGRICOLE HAUTE SAVOIE	09/05/2022		17/09/2022	448 000,00	F		1,710	1,723		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
2009-01		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2015-01		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2015-02		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2015-03		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2016-01		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2018-01		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2018-02		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2018-03		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2018-04		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2018-05		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2018-06		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2019-001		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					656 803,89									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

COMMUNE DE VIRY - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					656 803,89									
69-0309 2003 00	SYANE (SELEQ 74)	01/01/2006		01/01/2006	64 101,52	F		4,740	4,740		A	C		A-1
71-0309 2004 01	SYANE (SELEQ 74)	01/01/2006		01/01/2007	38 342,46	F		4,030	4,030		A	C		A-1
72-0309 2004 00	SYANE (SELEQ 74)	01/01/2006		01/01/2007	46 642,54	F		4,030	4,030		A	C		A-1
74-0309 2006 00	SYANE (SELEQ 74)	01/01/2009		01/01/2010	54 248,52	F		3,970	3,970		A	C		A-1
88-0309201400	SYANE (SELEQ 74)	01/01/2015		01/01/2015	22 233,00	F		2,480	2,795		A	C		A-1
90-030901200	SYANE (SELEQ 74)	27/11/2012		01/01/2017	51 469,80	F		4,950	3,349		A	C		A-1
91-0309201201	SYANE (SELEQ 74)	27/11/2012		01/01/2017	72 754,05	F		4,950	3,349		A	C		A-1
92-4779	SYANE (SELEQ 74)	22/11/2016		01/01/2017	170 124,00	F		0,920	1,025		A	C		A-1
95-74309201800	SYANE (SELEQ 74)	28/03/2018		01/01/2019	46 198,00	F		1,550	1,733		A	C		A-1
97-4865	SYANE (SELEQ 74)	01/01/2019		01/01/2020	90 690,00	F		1,050	1,050		A	C		A-1
Total général					9 943 909,15									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 844 951,87					623 354,56	138 505,44	0,00	70 284,10
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 844 951,87					623 354,56	138 505,44	0,00	70 284,10
79-00000475625		0,00	A-1	133 173,72	1,92	F		4,808	65 015,13	5 179,07	0,00	143,89
80-8943027		0,00	A-1	134 809,77	1,83	F		5,141	65 740,75	5 487,41	0,00	343,27
84-A0110551000		0,00	A-1	362 673,96	5,67	F		3,127	57 918,02	12 067,66	0,00	177,27
85-A0108316000		0,00	A-1	766 068,67	3,00	F		5,062	177 578,53	38 763,07	0,00	29 777,60
86-00002178192L		0,00	A-1	1 136 101,76	8,17	F		4,961	103 458,24	55 668,99	0,00	38 792,97
87-00000714149		0,00	A-1	66 666,80	4,75	F		3,087	13 333,32	1 893,17	0,00	345,66
89-9563400		0,00	A-1	630 000,00	10,42	F		1,763	60 000,00	10 692,00	0,00	167,20
93-102780241500020909402		0,00	A-1	155 000,00	7,58	F		1,171	20 000,00	1 696,26	0,00	198,38
94-102780241500020909403		0,00	A-1	53 333,24	7,75	F		1,325	6 666,68	660,83	0,00	102,80
96-MON529034		0,00	A-1	26 059,76	0,83	F		0,351	26 059,76	57,03	0,00	0,00
98-00002433546		0,00	A-1	381 064,19	12,42	F		1,723	27 584,13	6 339,95	0,00	235,06
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
2009-01		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2015-01		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2015-02		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2015-03		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2016-01		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
2018-01		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2018-02		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2018-03		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2018-04		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2018-05		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2018-06		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2019-001		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		296 783,70					34 910,52	6 332,59	0,00	5 302,56
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		296 783,70					34 910,52	6 332,59	0,00	5 302,56
69-0309 2003 00		0,00	A-1	3 205,00	0,00	F		4,740	3 205,00	151,92	0,00	0,00
71-0309 2004 01		0,00	A-1	3 834,30	1,00	F		4,030	1 917,12	154,52	0,00	77,20
72-0309 2004 00		0,00	A-1	4 664,20	1,00	F		4,030	2 332,13	187,97	0,00	94,04
74-0309 2006 00		0,00	A-1	13 562,07	4,00	F		3,970	2 712,43	538,41	0,00	430,73
88-0309201400		0,00	A-1	11 116,50	9,00	F		2,795	1 111,65	275,69	0,00	248,12
90-030901200		0,00	A-1	24 019,24	6,00	F		3,349	3 431,32	1 188,95	0,00	1 019,10
91-0309201201		0,00	A-1	33 951,89	6,00	F		3,349	4 850,27	1 680,62	0,00	1 440,53
92-4779		0,00	A-1	102 074,40	11,00	F		1,025	8 506,20	939,08	0,00	860,83

COMMUNE DE VIRY - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
95-74309201800		0,00	A-1	32 338,60	13,00	F		1,733	2 309,90	501,25	0,00	465,44
97-4865		0,00	A-1	68 017,50	14,00	F		1,050	4 534,50	714,18	0,00	666,57
Total général		0,00		4 141 735,57					658 265,08	144 838,03	0,00	75 586,66

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1500.00 €		14-12-2010
	Catégories de biens amortis		
L	2131 Constructions - Bâtiments	30	12/12/2010
L	21314 Construction bâtiments culturels et sportifs	30	12/12/2010
L	Appareil de levage-ascenseurs	20	14/12/2010
L	Autres aménagements et aménagement de terrains	20	14/12/2010
L	Bâtiments légers, abris	10	14/12/2010
L	Camions et véhicules industriels	6	14/12/2010
L	Coffre-fort	25	14/12/2010
L	Equipements de cuisine	12	14/12/2010
L	Equipements de garages et ateliers	12	14/12/2010
L	Equipements sportifs	12	14/12/2010
L	Etudes et insertion non suivies de réalisation	5	14/12/2010
L	Frais pour documents d'urbanisme	10	14/12/2010
L	Installation et appareils de chauffage	15	14/12/2010
L	Installations de voirie	20	14/12/2010
L	Installations électriques et téléphoniques	15	14/12/2010
L	Logiciels	3	14/12/2010
L	Matériel de bureau électrique et électronique	5	14/12/2010
L	Matériel informatique	2	14/12/2010
L	Matériels classiques (outillage...)	8	14/12/2010
L	Mobilier urbain	5	14/12/2010
L	Mobiliers	15	14/12/2010
L	Plantations	15	14/12/2010
L	Voitures	5	14/12/2010
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	5	12/12/2023
L	2031 Frais d'études	5	12/12/2023
L	2033 Frais d'insertion	5	12/12/2023
L	2041582 Subv. autres groupem. - Bâtiments et installations	20	12/12/2023
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	3	12/12/2023
L	2087 Immobilisations incorporelles reçues par mise à disposition	5	12/12/2023
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	5	12/12/2023
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15	12/12/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains : plantation	15	12/12/2023
L	21311 Constructions - Hôtel de ville	30	12/12/2023
L	21312 Constructions - Bâtiments scolaires	30	12/12/2023
L	21313 Construction bâtiments sociaux et médico-sociaux	30	12/12/2023
L	21315 Constructions centres d'incendie et de secours	30	12/12/2023
L	21316 Constructions - Équipements du cimetière	30	12/12/2023
L	21318 Constructions - Autres bâtiments publics	30	12/12/2023
L	2132 Immeubles de rapport	30	12/12/2023
L	21321 Constructions immeubles de rapport	30	12/12/2023
L	21328 Autres bâtiments privés	30	12/12/2023
L	2135 Inst. générales, agencem, aménagem des constructions	15	12/12/2023
L	2138 Autres constructions	30	12/12/2023
L	2152 Installations de voirie	15	12/12/2023
L	2152 installations de voirie : panneaux, lampadaires, feux...	6	12/12/2023
L	21531 Réseaux d'adduction d'eau	20	12/12/2023
L	21531 Réseaux de transmission	20	12/12/2023
L	21532 Réseaux d'alerte	20	12/12/2023
L	21532 Réseaux d'assainissement	20	12/12/2023
L	21533 Réseaux câblés	20	12/12/2023
L	21534 Réseaux d'électrification	20	12/12/2023
L	21535 Réseaux de transmission	20	12/12/2023
L	21536 Réseaux d'alerte	20	12/12/2023
L	21538 Autres réseaux	20	12/12/2023
L	21561 Matériel roulant - Incendie et défense civile	20	12/12/2023
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	20	12/12/2023
L	2157 Matériel et outillage de voirie	7	12/12/2023
L	21571 Matériel ferroviaire	7	12/12/2023
L	21571 Matériel roulant - Voirie	7	12/12/2023
L	21572 Matériel technique scolaire	7	12/12/2023
L	215731 Matériel roulant - Voirie	7	12/12/2023
L	215738 Autre matériel et outillage de voirie	7	12/12/2023
L	215741 Installations, matériel et outillage cantines scolaires	7	12/12/2023
L	215742 Installations, matériel et outillage colonies de vacances	7	12/12/2023
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	7	12/12/2023
L	21578 Autre matériel technique	7	12/12/2023
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	5	12/12/2023
L	21612 Biens historiques et culturels immobiliers: Dép. ultér.	10	12/12/2023
L	21622 Biens historiques et culturels mobiliers: Dép. ultér. i	10	12/12/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	15	12/12/2023
L	2182 Matériel de transport	5	12/12/2023
L	21821 Matériel de transport ferroviaire	5	12/12/2023
L	21828 Autres matériels de transport	5	12/12/2023
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	4	12/12/2023
L	2183 Matériel informatique	4	12/12/2023
L	21831 Matériel informatique scolaire	4	12/12/2023
L	21838 Autre matériel informatique	4	12/12/2023
L	2184 Matériel de bureau et mobilier	10	12/12/2023
L	2184 Mobilier	10	12/12/2023
L	21841 Matériel de bureau et mobilier scolaire	10	12/12/2023
L	21848 Autre matériel de bureau et mobilier	10	12/12/2023
L	2188 Autres immo corporelles : mob urbains, mat sport, gros elec	10	12/12/2023
L	2185 Matériel de téléphonie	10	12/12/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					20 836 336,34	18 174 474,11										314 201,60	198 346,82	
HALPADES	2013	X Echéance constante	ZAC Centre - acquisition foncière pour 5 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	152 866,28	129 936,82	38,00	A	R	EURIBOR	2,350	R	EURIBOR	2,350	-	EURIBOR	3 053,52	715,57
HALPADES	2012	P	ZAC Centre - construction de 12 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	687 831,09	517 807,59	25,08	A	R		2,050	R		2,050	-		10 615,06	12 252,70
HALPADES	2013	X Echéance constante	ZAC Centre - construction de 5 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	447 770,24	351 456,46	28,00	A	R	EURIBOR	2,150	R	EURIBOR	2,150	-	EURIBOR	7 556,31	5 177,32
HALPADES	2012	X Echéance progressive	ZAC Centre - performance énergétique de 61 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	603 312,01	451 701,19	25,08	A	F		1,950	F		2,700	-		12 195,93	6 572,72

COMMUNE DE VIRY - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2025

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HALPADES	2012	X Echéance progressive	ZAC Centre - construction de 49 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	3 443 616,04	2 659 466,18	26,08	A	R		2,850	R		3,600	-		95 740,78	29 127,73
HALPADES	2013	X Echéance constante	ZAC Centre - acquisition foncière pr la construction de 2 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	40 693,12	33 371,99	37,00	A	R	EURIBOR	1,550	R	EURIBOR	2,800	-	EURIBOR	934,42	275,62
HALPADES	2013	X Echéance constante	ZAC Centre - construction de 2 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	117 500,75	88 740,13	28,00	A	R	EURIBOR	1,350	R	EURIBOR	2,600	-	EURIBOR	2 307,24	1 578,28
HALPADES	2012	P	ZAC Centre - acquisition foncière pour la construction de 49 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	1 306 783,42	1 110 500,30	35,08	A	R		2,850	R		3,600	-		31 649,26	1 673,90
HALPADES	2012	P	ZAC Centre - acquisition foncière pour la construction de 12 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	275 553,92	225 090,22	35,08	A	F		2,050	F		2,800	-		6 302,53	1 036,57
HAUTE SAVOIE HABITAT OPH	2013	X Echéance constante	ZAC centre : Acquisition foncière pr la construction de 4 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	77 187,00	63 300,24	37,08	A	F		1,550	F		1,550	-		981,15	522,80
HAUTE SAVOIE HABITAT OPH	2013	X Echéance constante	ZAC Centre : Acquisition pr la construction de 4 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	233 586,00	176 411,24	28,08	A	F		1,350	F		2,600	-		4 586,69	3 139,48
HAUTE SAVOIE HABITAT OPH	2013	X Echéance constante	ZAC Centre : Acquisition foncière pr la construction de 12 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	300 364,00	255 310,33	38,08	A	F		2,350	F		3,600	-		9 191,17	1 406,03
HAUTE SAVOIE HABITAT OPH	2013	X Echéance constante	ZAC Centre : Acquisition pr la construction de 12 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	953 250,00	718 176,30	27,08	A	F		2,150	F		3,400	-		24 417,99	10 579,49
HAUTE SAVOIE HABITAT OPH	2025	X Echéance progressive	ZAC ILOT S7 67logts PLS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	875 311,00	875 311,00	58,75	A	V		3,500	V		0,000	-		0,00	0,00

COMMUNE DE VIRY - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2025

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HAUTE SAVOIE HABITAT OPH	2025	X Echéance progressive	ZAC ILOT S7 67logts PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	579 592,00	579 592,00	54,75	A	V		3,500	V		0,000	-		0,00	0,00
HAUTE SAVOIE HABITAT OPH	2025	X Echéance progressive	ZAC ILOT S7 67logts PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	267 527,00	267 527,00	39,75	A	V		4,110	V		0,000	-		0,00	0,00
HAUTE SAVOIE HABITAT OPH	2025	X Echéance progressive	ZAC ILOT S7 67logts PLAI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	1 443 980,00	1 443 980,00	39,75	A	V		2,600	V		0,000	-		0,00	0,00
HAUTE SAVOIE HABITAT OPH	2025	X Echéance progressive	ZAC ILOT S7 67logts PLS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	1 357 745,00	1 357 745,00	39,75	A	V		4,110	V		0,000	-		0,00	0,00
HAUTE SAVOIE HABITAT OPH	2025	X Echéance progressive	ZAC ILOT S7 67logts PLAI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	848 427,00	848 427,00	58,75	A	V		3,500	V		0,000	-		0,00	0,00
HAUTE SAVOIE HABITAT OPH	2025	X Echéance progressive	ZAC ILOT S7 67logts PLAI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	830 472,00	830 472,00	52,75	A	V		3,600	V		0,000	-		0,00	0,00
IMMOBILIERE RHONE ALPES	2024	X Echéance progressive	IMMOBILIERE RHONE ALPES 3 logts Sorbier PLS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	158 164,00	158 164,00	59,17	A	V	EURIBOR	3,410	V	EURIBOR	0,000	-	EURIBOR	5 061,67	0,00
IMMOBILIERE RHONE ALPES	2024	X Echéance progressive	IMMOBILIERE RHONE ALPES 3 logts Sorbier PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	222 481,00	222 481,00	39,17	A	V	EURIBOR	3,600	V	EURIBOR	0,000	-	EURIBOR	8 009,32	1 091,24
IMMOBILIERE RHONE ALPES	2024	P	IMMOBILIERE RHONE ALPES 3 logts Sorbier PLAI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	50 570,00	50 570,00	59,17	A	C	EURIBOR	3,410	C	EURIBOR	0,000	-	EURIBOR	1 618,37	0,00
IMMOBILIERE RHONE ALPES	2024	X Echéance progressive	IMMOBILIERE RHONE ALPES 3 logts Sorbier PLAI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	55 421,00	55 421,00	39,17	A	V	EURIBOR	2,800	V	EURIBOR	0,000	-	EURIBOR	1 551,79	422,99
MONT BLANC	2016	X Echéance constante	ZAC Centre - PLAI foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	320 991,00	285 104,53	43,67	A	R		0,550	R		0,550	A-1		1 568,07	5 782,22
MONT BLANC	2016	X Echéance constante	ZAC Centre - PLUS construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	2 160 800,00	1 829 386,74	33,42	A	R		1,350	R		1,350	A-1		24 696,72	55 198,81

COMMUNE DE VIRY - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2025

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
MONTE BLANC	2016	X Echéance constante	ZAC Centre - PLUS foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	523 595,00	458 118,94	31,42	A	R		1,350	R		1,350	A-1		6 184,61	10 858,52
MONTE BLANC	2016	X Echéance progressive	ZAC Centre - PLAI Construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	1 058 346,47	887 674,08	33,67	A	R		0,550	R		0,550	A-1		4 882,21	24 521,09
MONTE BLANC	2018	X Echéance constante	ZAC Centre - PLS foncier	CREDIT AGRICOLE HAUTE SAVOIE	318 400,00	294 425,49	42,75	A	R		1,860	R		1,860	A-1		12 100,89	2 477,69
MONTE BLANC	2018	X Echéance constante	ZAC Centre - PLS construction	CREDIT AGRICOLE HAUTE SAVOIE	1 124 200,00	948 805,34	22,75	A	R		1,860	R		1,860	A-1		38 995,90	23 936,05
TOTAL GENERAL					20 836 336,34	18 174 474,11											314 201,60	198 346,82

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4			
Crédits-bails mobiliers					8 074,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PM : véhicule Renault Kadjar FG-419-MX	2020	DIAC LOCATION - MOBILIZE	5	3 229,84	8 074,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				3 229,84	8 074,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		20,00	0,80	20,80	19,80	0,00	19,80
adjoint administratif	C	15,00	0,80	15,80	15,80	0,00	15,80
attaché	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		20,00	10,67	30,67	24,16	0,00	24,16
adjoint technique	C	16,00	10,67	26,67	22,16	0,00	22,16
agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
technicien	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	1,91	1,91	1,91	0,00	1,91
atsem	C	0,00	1,91	1,91	1,91	0,00	1,91
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Assistant de conservation	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
adjoint du patrimoine	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	14,23	16,23	11,83	0,00	11,83
adjoint d'animation	C	0,00	14,23	14,23	9,83	0,00	9,83
animateur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Brigadier	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Chef de service	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	8,00	8,00
Adjoints Animation		0,00	0,00	0,00	0,00	5,00	5,00
Adjoints Techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		50,00	27,61	77,61	65,70	8,00	73,70

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				351 211,00		
Adjoints Animation		OTR		127 000,00	A scolaire/périsc	A
Adjoints Techniques		OTR		91 000,00	A ent loc+voirie	A
Attaché	A	OTR		44 968,00	A	A
Ingénieur	A	OTR		46 175,00	A	A
Technicien	B	OTR		42 068,00	A	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				351 211,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	2 348 927,12	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-183 675,90	-183 675,90
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	2 165 251,22	-183 675,90

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	1 268 294,34	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	2 165 251,22	-183 675,90
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	3 433 545,56	-183 675,90

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	667 775,08	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 911 630,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 243 854,92	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		667 775,08	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		658 265,08	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	623 354,56	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	34 910,52	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		9 510,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	4 510,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 911 630,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		709 000,00	0,00
10222	FCTVA	430 000,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	55 000,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	224 000,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 202 630,00	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	1 821,00	0,00
28031	<i>Frais d'études</i>	0,00	0,00
28032	<i>Frais de recherche et de développement</i>	2 394,00	0,00
28041482	<i>Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations</i>	1 962,00	0,00
280415322	<i>CCAS : Bâtiments, installations</i>	2 600,00	0,00
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	58 542,41	0,00
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	103 846,60	0,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	2 004,60	0,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	13 518,83	0,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	125 288,31	0,00
281312	<i>Bâtiments scolaires</i>	32 186,46	0,00
281314	<i>Bâtiments culturels et sportifs</i>	1 228,00	0,00
281316	<i>Equipements de cimetière</i>	767,88	0,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	4 195,28	0,00
281321	<i>Immeubles de rapport</i>	8 977,00	0,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	42 774,34	0,00
281352	<i>Bâtiments privés</i>	6 126,19	0,00
28138	<i>Autres constructions</i>	5 981,79	0,00
28151	<i>Réseaux de voirie</i>	6 018,60	0,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	23 168,49	0,00
281531	<i>Réseaux d'adduction d'eau</i>	307,50	0,00
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	2 847,61	0,00
281538	<i>Autres réseaux</i>	11 506,09	0,00
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	9 314,39	0,00
2815731	<i>Matériel roulant</i>	27 364,12	0,00
2815738	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	2 142,83	0,00
281578	<i>Autre matériel technique</i>	602,23	0,00
28158	<i>Autres inst., matériel, outil. techniques</i>	14 514,90	0,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	13 386,16	0,00
281831	<i>Matériel informatique scolaire</i>	2 286,90	0,00

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	12 260,53	0,00
281841	<i>Matériel de bureau et mobilier scolaire</i>	16 413,73	0,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	24 379,71	0,00
28185	<i>Matériel de téléphonie</i>	1 560,86	0,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	17 710,66	0,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	602 630,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le MAIRE (1),

A Viry, le 08/04/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire

A Viry, le 08/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

AMSALEM Ronan	
BARBIER Claude	
BARBIER Savoya	
BERON Alexandra	
BONHOMME Samuel	
CHEVALIER Laurent	
CHEVALIER-NEILSON Lucy	
DE VIRY François	
DE VIRY Henri	
DEMALTE Carine	
DUPENLOUP Nathalie	
DUPONT Loreleï	
LARCHER Patrick	
LEFORT Agnès	
MATTANA Alain	
MERLOT Cédric	
MOYNAT Raphaël	
PANTACCHINI Julien	
RODRIGUEZ Sandrine	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

ROSAY Jacques	
SECRET Michel	
SECRET Michèle	
VIOLLET Michèle	
VIOLLET Pierre	

Certifié exécutoire par Le MAIRE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Viry, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.